



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FOURNISSEUR

Nom du produit: **METHANOL**

Code du produit: M-3700

Usage recommandé: Pour usage de laboratoire et industriel seulement.

Fournisseur: Cochimbec Inc.
8561 chemin Dalton
Ville Mont-Royal, Québec
H4T 1V5 CANADA

Téléphone: 514-990-1935
Téléphone d'urgence: (CANUTEC): 613-996-6666

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH: Liquides inflammable (Catégorie 2)
Toxicité aiguë, oral (Catégorie 3)
Toxicité aiguë, inhalation (Catégorie 3)
Toxicité aiguë, dermale (Catégorie 3)
Toxicité reproductive (Catégorie 1A)
Irritation oculaire (Catégorie 2A)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique (Catégorie 1) nerf optique
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée (Catégorie 1) Rein, foie, rate, sang



Mention d'avertissement:		Danger
Mention de danger:	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
	H301 + H311	Toxique en cas d'ingestion ou par contact cutanée.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H331	Toxique par inhalation.
	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (rein, foie, rate, sang)
Conseils de prudence:	P210	Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
	P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

	P240	Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241	Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage et autres équipements antidéflagrant.
	P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
	P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
	P260	Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
	P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
	P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P380	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
	P301 + P310 + P330	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. Rincer la bouche.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P311	Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
	P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
	P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
	P405	Garder sous clef.
	P403 + P404	Stocker dans endroit bien ventilé. Stocker dans un récipient fermé.
	P501	Éliminer le contenu / récipient dans une usine approuvée.
Autres dangers:		Poison, peut être mortel ou causer la cécité par ingestion.

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Synonyms: Alcool méthylique, Hydrate de méthyle, Hydroxide de Méthyle

INGREDIENT	Concentration	No. CAS	No. EC	No. Index
METHANOL	99-100 %	67-56-1	200-659-6	603-001-00-X

4 – PREMIERS SOINS

Inhalation:	Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
Contact avec la peau:	Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin si une irritation persiste.
Contact avec les yeux:	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation persiste, continuer de rincer et consulter un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Lui faire rincer la bouche. Consulter un médecin.

Symptômes / effets plus importants	Symptômes d'une surexposition or inhalation d'une grande concentration de vapeurs peut provoquer la perte de vue.
---	---

5 – MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents Extincteurs:	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants fermés.
Danger d'exposition aux produits de combustions:	Produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de Carbone.
Équipement de protection pour les pompiers:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Sensibilité à l'impact mécanique:	Non sensible
Sensibilité à la décharge statique:	N / D

Risque 0=Bas	NFPA 4=Haut	SANTÉ	FLAMMABILITÉ	REACTIVITÉ	DANGER
		2	3	0	0

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions Individuelles:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Éviter toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses et former des concentrations explosives.
Précautions Environnemental	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si c'est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Méthodes & Matériaux pour l'isolation et le nettoyage:	Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un contenant pour l'élimination conformément aux réglementations locales.

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sécurité de manutention:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer le vapeurs ou le brouillard. Garder à l'écart des flammes ou d'une source d'étincelle ainsi que les surfaces chaudes et autres sources d'ignition. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Prendre des mesures pour éviter les décharges électrostatiques. Ne pas fumer. Mettre à terre tout équipement de métal.
Conditions de sécurité de stockage:	Entreposer dans un endroit sec et bien aéré et loins des matières incompatibles et des sources d'ignition. Garder le contenant bien fermé.

8 – CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

PARAMETRES DE CONTROLE

COMPOSANT	No-CAS	VALEUR	Paramètres de Contrôle	BASE
Methanol	67-56-1	TWA	200 ppm 262 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
		STEL	250 ppm 328 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
		VEMP	200 ppm 262 mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail. Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		STEL	250 ppm	Canada LEP Colombie Britannique
		TWA	200 ppm	Canada LEP Colombie Britannique
		VECD	250 ppm 328 mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail. Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air



Protection des yeux:	Utiliser un équipement de protection des yeux tel que des lunettes de sécurité ou un masque faciale.
Protection pour les mains:	Manipuler avec des gants.
Protection de la peau et corps:	Utiliser des vêtements étanches ainsi qu'un tablier antistatique ignifuge.
Protection Respiratoire:	Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoire est approprié, utiliser un masque facial complet avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection, utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser les respiratoire approuvé par NIOSH (US) ou CEN (EU).
Contrôles d'ingénierie:	Utiliser de l'équipement anti-étincelles avec une ventilation adéquate ou une hotte chimique.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique:	Liquide.	Température d'auto inflammabilité:	464 °C
Couleur:	Incolore	Limite d'explosivité supérieure:	36.5 % par volume
Odeur:	Aucun	Limite d'explosivité inférieure:	6 % par volume
Seuil Olfactif:	4.2 – 5960 ppm	Pression de vapeur:	12.8 mm Hg @ 20 °C
pH:	N / D	Densité des vapeurs : (air = 1)	1.105 @ 15 °C
Point de congélation:	-97.8°C	Densité relatif:	0.8
Point d'ébullition:	64.7°C @ 760 mm Hg	Solubilité dans l'eau:	Complètement soluble
Écart d'ébullition:	64-66°C @ 760 mm Hg	Température de décomposition:	N / D
Densité:	0.791 g/mL @ 20°C	Index réfractif:	N / D
Point d'éclair:	11 °C Coupelle fermée	Viscosité:	0.55 cP @ 20 °C
Taux d'évaporation rate: (n-Butyl Acetate = 1)	4.1	Coefficient de partage: n-octanol / water	-0.77

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable sous les conditions d'usage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses:	Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter:	Chaleur, flammes et étincelles. Température extrêmes.
Matières incompatibles:	Acides, Oxydants, Métaux alcalins, Chlorures d'acide, Anhydre d'acide, Agents réducteurs.
Produits de décomposition dangereux:	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone.

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUE

COMPOSANTS	Oral DL ₅₀	Dermal DL ₅₀	Inhalation CL ₅₀
METHANOL	6200 mg/kg (rat)	17,100 mg/kg (lapin)	22,500 ppm (rat) 8 h
Corrosion cutanée / Irritation cutanée:	Peut causer une irritation cutanée.		
Lésions oculaires graves / Irritation oculaires:	Peut causer une irritation des yeux.		
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Aucune donnée.		
Mutagenicité sur les cellules germinales:	Aucune donnée.		
Carcérogénicité:	Ce produit ne contient pas d'élément à effets cancérogènes selon les normes des organisations suivantes: IARC, ACGIH, NTP ET OSHA		
Toxicité pour la reproduction:	Le methanol a causer des défaut à la naissance de rats exposé à 20000 ppm.		
Tératogénicité:	Aucune donnée.		
Danger par aspiration:	Peut causer la cécité.		
Symptômes d'une Exposition:	Peut causer une nausée, migraine, vomissements, narcose, somnolence. Peut aussi causer la cécité. La surexposition peut causer des effets légers ou irréversibles au foie, reins, sang et rate.		
Effets synergiques:	Aucune donnée.		
Information supplémentaire:	RTECS: Donnée non disponible		

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUE

COMPOSANTS	Toxicité pour le poisson:	Toxicité Microtox:	Toxicité pour les algues:
Methanol	Pimephales promelas: LC ₅₀ > 10,000 mg/L 96 h	EC ₅₀ =39,000 mh/L 25 min EC ₅₀ =40,000 mh/L 15 min EC ₅₀ =43,000 mh/L 5 min	Donnée non disponible
Persistence et dégradabilité:	Donnée non disponible		
Potentiel de Bioaccumulation:	Donnée non disponible		
Mobilité dans le sol:	-0.77		

Évaluation PBT et vPvB:	Donnée non disponible
Autres effets néfastes:	Donnée non disponible

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Produit:	Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant, puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.
Linges contaminés:	Faire sécher à l'air frais et laver avant de les réutiliser.
Emballages Contaminés:	Éliminer comme produit non utilisé.

14 – INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT



	TMD	IMDG	IATA
Nom d'expédition:	METHANOL	METHANOL, SOLUTION	METHANOL, Solution
Numéro UN	UN1230	UN1230	UN1230
Classe & Subsidiaire	3 (6.1)	3 (6.1)	3 (6.1)
Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 L		
Toxicité par inhalation:	Non	Non	Non
Polluant marin	Non	Non	Non

15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlementation pour les É.U.	Cette FDS est conforme avec OSHA's Hazard Communication Rule 29, CFR 1910.1200
Classification Canada	Canada SIMDUT: Class B-2: Liquide inflammable avec point d'éclair moins de 37.8°C. Classe D1B: Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques immédiates et graves.
International	Europe EINECS: Non disponible

16 – AUTRES INFORMATION

Information sur la préparation de la FDS:	<p>Préparé par Cochimbec Inc. 15 août, 2018 Révision 0 I.C. 1,3,7</p>
Abréviations:	<p>ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists A / D = Aucune donnée ASTM = American Society for Testing and Materials BCF = Bioconcentration Factor CAS = Chemical Abstract Services CCOHS = Canadian Center for Occupational Health & Safety CEN (EU) = Comité Européen de Normalisation CERCLA = Comprehensive Environmental Response Compensation & Liability Act CFR = Code of Federal Regulations CL₅₀ = Concentration mortelle de 50% CMR = Carcinogenic-mutagenic-toxic for reproduction CPR = Controlled Products Regulations DIN = German Institute for Standardisation DL₅₀ = Dose mortelle de 50% DOT = Department of Transport EC₅₀ = Concentration efficace à 50% EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ERAP = ERP = Emergency Response Assistance Plan GHS = Global Harmonization System GLP = Good Laboratory practice GMO = Genetic Modified Organism IARC = International Agency for research on Cancer IATA = International Air Transport Association ISO = International Organisation for Standardisation IDLH = Immediate danger to life and health IMDG = International Maritime Dangerous Goods LOAEL = Lowest Observed Adverse Effect Level LOEL = Lowest Observed Effect Level N / A = Non applicable N / D = Non déterminé N / E = Non établie NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety & Health NTP = National Toxicology Program OECD = Organisation for Economic Co-operation & Development OEL = Occupational exposure limit OHSC = Occupational health & safety council (committee) OSHA = Occupational Safety & Health Administration PBT = Persistent, Bioaccumulation, Toxic PEL = Permissible Exposure Limit PIU = Plan d'Intervention d'Urgence</p>

	<p>P / P = Poids / Poids P / V = Poids / Volume RCRA = Resource Conservation & Recovery Act RTECS = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances S / O = Sans objet SARA = Species at Risk Act SIMDUT = Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail STEL = Short term exposure limit STEV = Short term exposure value STOT = Specific Target Organ Toxicity TDG = Transport of Dangerous Goods TLV = Threshold limit value TMD = Transport de Matières Dangereuses TSCA = Toxic Substance Control Act TWA = Time weighted Average TWAEV = Time weighted average exposure value UN = United Nations VECD = Valeur d'Exposition de Courte Durée VEMP = Valeur d'Exposition Maximale Permise VOC = Volatile Organic Compounds WEEL = Workplace Environment Exposure Limit WHO = World Health Organisation</p>
<p>Désistement:</p>	<p>Cochimbec Inc. se désiste formellement de toute garantie, expresse ou implicite de la mise en marché ou de la convenabilité à des fins particulier, en ce qui concerne ce produit ou l'information fournis sur cette FDS, et sera en aucune instance responsable pour des dommages indirects ou incidentel. L'information est fournis de bonne foi et nous croyons qu'elle est correcte à la date indiqué ci-dessus, mais ne doivent toutefois pas être considérés comme exhaustives, mais plutôt comme un guide. Nous demandons à chaque utilisateur de ce produit, de bien étudier cette FDS de se familiariser avec les dangers associés à ce produit et de bien les comprendre. Puisque les conditions d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle du manufacturier, il est la responsabilité de l'utilisateur de déterminer les conditions necessaire pour l'usage de ce produit sans danger. Ces informations ne concernent que ce produit spécifiquement décrit, et sont invalides si le produit est employé en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé.</p> <p>N'utiliser pas l'information sur les ingrédients, ni leurs pourcentages sur cette FDS, comme spécification du produit.</p>

Fin de la FDS